

Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB 28 juin 2023 à 19 H

Présidente : D. RETERRE.

Administrateurs : D. Van Bever , A.M. Habets, P.Schmets,
B. Dewilde , E. Davaux, D. Vanleeuw.

Cellules : M. Loppe, C. Nogara.

Invités permanents : R. Gruselin, F. Schmitt , P. Carlier, P. Achten.
M. Hourlay

Absent S. André, B. Valentin.

Invité : H. Vleminckx

Le CA accueille Monsieur NOGARA Christian, élu récemment comme Responsable de la cellule arbitrage.

La Présidente rappelle que les points à mettre à l'ordre du jour doivent être transmis 8 jours avant la date du CA sans quoi ils seront systématiquement reportés à la prochaine réunion

Commission Technique

Labelisation.

Présentation du texte et du projet par le D.T en insistant sur le fait qu'il doit être finalisé et rentré pour le 30 juin 2023.

A noter que 9 autres fédérations sont déjà reprises pour ce projet pilote.

Remarque importante : ajouter dans le texte que l'adhésion à ce projet n'est pas une obligation pour les clubs.

A noter que ce projet pourrait être utile pour l'identification de nos clubs et que ce dernier est très important aux yeux des autorités et surtout de la ministre.

Autre interrogation : quid des Centres de développement et des pôles d'excellence ?

Si accord sur le projet, cela nécessitera une adaptation du ROI (art. 255-256) .

Résultat du vote : 3 OUI 1 NON 2 abstentions

Il est demandé au D.T de prévoir les adaptations à faire dans notre ROI et de les présenter au CA avant le 8-11-2023.

Organisation du tournoi de Beach.

L'an dernier, ce tournoi avait été organisé avec succès à Anderlecht.

Proposition de refaire la même organisation en Mars 2024 tout en essayant de rendre cette organisation un peu plus festive et attrayante.

A l'unanimité, le C.A. donne son accord de principe à condition qu'elle puisse encore se dérouler à Anderlecht .

Discussion sur le statut de nos entraîneurs (Art. 17)

Il faut trouver des solutions pour continuer la collaboration avec les différents entraîneurs tout en restant dans les limites budgétaires prévues par la loi.

Questions soulevées :

- faut-il faire des entraînements chaque semaine et qui plus est le dimanche car cela engendre des coûts supplémentaires ?
- pourquoi ne pas élargir le staff des entraîneurs ?

Il est décidé de faire un appel à candidature vers les coachs de différents niveaux désireux de rejoindre le staff technique de la fédération ; le DT se charge de remettre le profil demandé .

Le trésorier et le D.T vont se coordonner pour faire une évaluation des besoins nécessaires pour clôturer l'année en ne dépassant pas les montants autorisés dans le cadre de l'Art 17.

IDHPS 2023-2024.

Poursuite du projet entrepris la saison dernière en collaboration avec les entités.

Un planning sera envoyé aux clubs pour ces organisations.

Un mail sera transmis vers les clubs ; il est demandé aux invités permanents de relayer l'info auprès de leurs comités respectifs.

Divers.

- Information concernant le départ de Geoffrey MAUROY . Quid de son remplacement ?

Des noms sont cités pour éventuellement pourvoir à son remplacement ; une réunion est prévue dans les prochains jours pour planifier et réorganiser le travail.

- Lors d'une réunion avec l'Adeps, il a été vivement conseillé aux fédérations de demander pour toutes les personnes encadrant des jeunes (coachs/entraîneurs) **un certificat de bonne vie et mœurs – modèle 2** car cela va devenir une obligation.

Prévoir cette modification dans notre ROI et inciter les entités à faire de même.

- Soucis rencontrés lors du stage des sélections à Loverval concernant la mise à disposition de boissons et sandwichs pour les arbitres : relai de l'infos sera donnée par le DT mais apparemment ce fut un cas « isolé » car généralement tout est bien prévu.
- Attitude « agressive » d'un de nos entraîneurs vis-à-vis d'un arbitre et de l'équipe adverse lors d'un match de sélection : le D.T se charge de faire la remarque à la personne concernée.

Carte de coach.

Rappel de la procédure pour les coachs non en ordre (texte transitoire avant modification du ROI)

Un administrateur informe qu'apparemment la formation DEA ne serait plus reconnue cette année dans le cadre des formations continues ? Voir avec les formateurs.

P. ACHTEN soulève le problème de la difficulté de trouver des coachs en ordre et avec le niveau requis pour une division spécifique avec comme conséquence que les tarifs demandés sont très élevés vu le nombre restreint de coachs .

Il pose la question suivante : pourquoi ne pas donner des facilités aux professeurs (Education Physique) en les dispensant des cours généraux de l'Adeps ?

F. SCHMITT déplore le manque de formation pour le niveau animateur dans l'entité du BWBC.

Commission Rencontres

M. LOPPE fait un résumé de ses premiers contacts en tant que responsable de la CNR.

Il présente un PP sur l'organisation des futures compétitions (24-25) et sur les demandes de modifications et changements qu'il va faire comme responsable de la CNR au CA de V.B.

Accord et prise de décision sur différents points qui seront présentés et défendus par nos représentants lors du prochain CA de VB.

Règlement des interprovinces.

Catégories concernées pour la saison prochaine : 2010 à 2011 pour les filles
2009 à 2010 pour les garçons.

Suppression du libéro.

Résultat du vote : 6 OUI 1 Abstention.

Pour les autres documents remis , adresser les remarques éventuelles pour le Mardi 4 juillet au plus tard.

Championnat FVWB Jeunes de Beach Volley.

Attribution de cette organisation au club de WALHAIN (12-13 août 2023) aux conditions reprises dans le cahier des charges.

Arbitrage

C. NOGARA remercie pour l'organisation de sa 1^{ère} réunion avec les responsables des entités qui s'est faite dans le cadre du match international au Spiroudome.

Il fait un bref résumé de ses contacts depuis sa désignation avec en autres :

- la composition de la cellule arbitrage pour la saison 23-24 qui a été discutée et approuvée lors de la première réunion ,
- la mise en place d'une nouvelle cellule de visionnement des arbitres (19 collaborateurs venant des différentes entités)
- l'approbation du programme de visionnement et de formation.

Actuellement, il attend la rentrée des inscriptions des arbitres pour continuer la mise en place de la prochaine saison.

Il insiste sur le point de la formation et le suivi des arbitres afin d'éviter les problèmes rencontrés cette saison.

Les formations auront lieu principalement en e-learning mais 3 séances seront tout de même prévues en présentiel au siège de la fédération.

La réunion des arbitres est prévue le 8 septembre.

Trésorerie

Subside de fonctionnement 2022

Dans le cadre du subside de fonctionnement 2022, suite à de nombreux contacts avec l'Adeps et en particulier avec le service des subventions, nous avons reçu une information significative pour la fédération: « aucune récupération ne devra être effectuée sur la subvention forfaitaire 2022 ». Les prestations administratives du personnel ont été validées pour au moins 60% de la valeur du subside et le reste avec des frais de fonctionnement conformément au décret. Le but étant de pérenniser les subsides, une priorité était de faire la jonction entre la cellule technique et le cadre administratif. Pour un employé sous contrat , il est établi qu'en fonction d'une clé de répartition, il peut travailler tant pour le cadre technique mais également pour le cadre administratif. Au bilan de 2022, sous le principe de précaution, nous avons enregistré un subside à rembourser de 150.000 € ; ce qui n'est plus d'actualité au vu de la gestion positive de ce dossier. Au final cette écriture est extournée en 2023.

Vidéo Challenge

FVWB souhaite soutenir la promotion du volley et le développement technologique. Le but de la démarche est de procurer à nos clubs francophones une aide décisionnelle au niveau de l'arbitrage de matchs de hauts niveaux.

Un investissement en vue de faire des phases tests.

- Mise à disposition d'un système de vidéo challenge dans le cadre d'une saison TEST 2023-2024
- Niveau 1 : 2 clubs hommes – 2 clubs femmes

1 KIT (serveur, matériel, caméras) géré par vidéo referee

- Calendriers : planification pour la saison
- Phase de préparation : infrastructure/entraînements & matchs

Le but est de fournir **une fonctionnalité opérationnelle** au début du championnat, être prêt pour les matchs télévisés à paraître TOP à la tv

Résultat du vote : 6 OUI 1 Abstention

Collaboration CNA CFA & CLUBS

Une demande de subside sera introduite auprès de l'Adeps, thématique non connue mais en cours de développement à notre initiative.

Divers.

Quelques remarques comme :

- pourquoi les inscriptions toujours en format papier ?
- problème avec Ethias qui intervient pour des sinistres sur les lunettes uniquement pour les arbitres.
- Encore des soucis pour l'encodage des déclarations accidents.
- Prix des cotisation trop onéreux ?

En ce qui concerne l'absence d'un candidat retenu pour le poste de Directeur Technique, la Présidente doit rencontrer les responsables de l'Adeps à ce sujet avant de relancer un nouvel appel à candidature.

L'appel à candidature pour le poste de directeur Général va être lancé dans les prochains jours via notre site et sur les différents sites de communications actuels.

Pour les indemnités de formation, le trésorier se charge de faire le calcul afin de pouvoir clôturer ce dossier fin août.

Approbation des P.V

PV des 19 avril et 17 mai approuvés avec intégration des remarques reçues.

	<p align="center"><u>PLANNING CA FVWB</u></p> <p align="center"><u>Saison 2023-2024</u></p>
<u>Mercredi 23 Août 2023</u>	
<u>Mercredi 20 septembre 2023</u>	
<u>Mercredi 18 Octobre 2023</u>	
<u>Mercredi 8 Novembre 2023</u>	
	<u>A.G Samedi 16 décembre 2023</u>
<u>Mercredi 20 décembre 2023</u>	
<u>Mercredi 17 Janvier 2024</u>	
<u>Mercredi 14 Février 2024</u>	
<u>Mercredi 20 Mars 2024</u>	
	<u>A.G Samedi 30 Mars 2024</u>
<u>Mercredi 17 Avril 2024</u>	
<u>Mercredi 15 Mai 2024</u>	
<u>Mercredi 19 Juin 2024</u>	

Fin de la réunion : 22h 30

La Secrétaire Générale

HABETS AM